

MOUSSE NETTOYANTE BACTERICIDE *DN22H*

HYGIENE - NETTOYANTS

HYGIENE - NETTOYANTS

MENAGER-INDUSTRIEL

CONCEPT PRODUIT

Solution hydro-glycolique.

Bactéricide EN 1276

Propulsé au butane (extrêmement inflammable).

RESULTAT

- Nettoie, assainie les surfaces carrelées, émaillées et plastifiées.
- Enlève les salissures et les taches sur la plupart des surfaces en leur rendant l'aspect du neuf.
- Bon effet anti-tartre, convient également pour nettoyer et faire briller les surfaces de la cuisine et de la salle de bain : baignoires, lavabos, robinetteries, carrelages, éviers,...
- Dissout les salissures grasses.
- Produit facile d'emploi de par sa présentation en aérosol. Ne nécessite pas de démontage.
- Ne raye pas.
- Nettoie tout en laissant une odeur de propreté.
- Admis pour le nettoyage des surfaces pouvant entrer en contact avec les denrées alimentaires.

CONSEILS D'UTILISATION

Bien agiter l'aérosol avant usage.

Pulvériser à environ 20 cm de la surface à traiter (pour les petites surfaces ou objets, vaporiser le produit sur un chiffon ou une éponge).

Ensuite rincer et essuyer.

Lustrer avec un chiffon doux et propre.

Pour un meilleur effet anti-bactérien, laisser agir 15 mn avant de rincer.

PACKAGING

Aérosols boîtier métallique

DECLINAISONS DISPONIBLES

Disponible de 50 à 1000ML

Disponible dans la GSENW en 500ML

PRECAUTIONS

Récipient sous pression. Protéger contre les rayons solaires, ne pas exposer au dessus de 50°C. Ne pas percer ni brûler même après usage. Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent. Ne pas fumer. Eviter de vaporiser dans les yeux ou d'inhaler intentionnellement. Ne pas laisser à la portée des enfants. Extrêmement inflammable.

LEGISLATION FORMULE

Règlementation sur produit bactéricide – fongicide

FORMULE

Contient des tensio-actifs non ioniques, des agents bactéricides, anti-tartre et anti-corrosion. Exempt de silicone et de phosphate.

Les revendications marketing proposées peuvent nécessiter des tests ou des dosages, non effectués par FAREVA. Les formules doivent parfois être soumises à une veille brevet avant mise sur le marché, non effectuée par FAREVA. Les changements de législation peuvent entraîner des ajustements de formule.

FAREVA®